

COMMUNIQUÉ

**LA FEUS DÉNONCE FERMEMENT LA DÉCISION DE LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR D'AUGMENTER LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES PERSONNES
ÉTUDIANTES INTERNATIONALES ET CANADIENNES HORS QUÉBEC**

Sherbrooke, le 13 octobre 2023. – La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) dénonce la décision de la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, d'augmenter les frais de scolarité pour les personnes étudiantes provenant de l'extérieur du Québec.

Au cours de sa conférence de presse d'aujourd'hui, Mme Déry a annoncé prévoir doubler dès septembre prochain les frais de scolarité pour les personnes canadiennes hors-Québec, passant de 9 000 à 17 000 \$. Pour les personnes étudiantes internationales, ce montant s'élèvera à 20 000 \$. En prétextant vouloir protéger le français, c'est à l'accessibilité de l'Enseignement supérieur Québécoise que la ministre s'attaque. En voulant rééquilibrer le financement entre les universités anglophones et francophones du Québec, la ministre vise uniquement les personnes étudiantes internationales provenant des partenariats déjà existant privant le réseau universitaire québécois d'une riche diversité. Elle met également en danger plusieurs universités régionales qui repose en grande partie sur les personnes étudiantes internationales. Le recteur de l'Université Bishop's Sébastien Lebel-Grenier prévoit des retombés « catastrophiques » pour son université.

« C'est une attaque de plein front à la communauté étudiante internationale et canadienne hors Québec » précise Jacob Fontaine, coordonnateur aux affaires externes de la FEUS. « La FEUS comprend qu'il faille défendre la langue française et on agit en ce sens. Sauf que dans ce débat, on instrumentalise davantage la langue à des fins politiques que pour réellement améliorer le réseau universitaire. La déréglementation des frais de scolarité créait déjà une grande insécurité et précarité économique chez les personnes visées. Avec cette hausse, la situation ne va que se détériorer davantage dans un contexte de crise du logement et de l'inflation qui fait exploser le coût de la vie pour la communauté étudiante. C'est tout simplement révoltant qu'on agisse ainsi. On ne peut maintenant que se préparer à la détresse que la communauté étudiante hors-Québec vivra en raison de cette décision. »

La FEUS regroupe 11 associations étudiantes du premier cycle de l'Université de Sherbrooke et compte plus de 14 000 personnes cotisantes. Son mandat est notamment de défendre et représenter les intérêts de la communauté étudiante.

Pour information :

Jacob Fontaine, coordonnateur aux affaires externes
Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke
externe-feus@usherbrooke.ca
819 821-7655